



Fonds de développement industriel

Les 3 premiers milliards engagés

• **Le programme d'emploi 2015 validé**

• **Ecosystèmes, nouvelles niches industrielles et foncier... le détail**

LES ministères de l'Industrie et des Finances viennent de signer le programme d'emploi de la première tranche du Fonds de développement industriel (FDI). L'annonce a été faite, samedi 21 mars, en marge de la 9e Journée nationale de l'entrepreneuriat (JNE) organisée par le Centre des jeunes dirigeants (CJD) sur le thème de l'industrialisation de l'économie marocaine. D'un montant global de 3 milliards de DH, cette enveloppe servira à appuyer le lancement de plusieurs écosystèmes, en accompagnant le financement de projets d'investissement importants. Ceux du textile et de l'automobile seront les premiers servis. «Ce montant servira également à l'identification de nouvelles niches industrielles, ainsi

qu'à l'appui à l'aménagement de zones industrielles à foncier locatif, en garantissant un prix de sortie intéressant et rentable pour les aménageurs», explique Latifa Echihabi, secrétaire générale du ministère de l'Indus-

triel, sur une période de 7 ans.

Face aux jeunes entrepreneurs, la tutelle a rappelé les grands axes et objectifs du PAI, notamment l'approche éco-systé-

industries locomotives, pour l'émergence de filières annexes et de nouveaux environnements industriels. Dans le textile, ce sont 57 projets d'investissement à réaliser pour 6 milliards de DH de chiffre d'affaires prévisionnel et 100.000 emplois. Trois des six écosystèmes prévus ont été lancés le mois dernier: le «fast fashion», le jean-denim et les distributeurs. Les autres devraient l'être avant la fin de cette année. Pour l'industrie automobile, 4 écosystèmes (câblage, métal-emboutissage, batteries et intérieur véhicule) sont en place pour 24 milliards de DH de chiffre d'affaires additionnel et 56.500 emplois d'ici 2020. A côté, la compensation industrielle-offset demeure un des gros enjeux de ce plan, notamment pour les PME marocaines. Le concept est d'intégrer une composante industrielle dans les commandes publiques adressées aux grandes entreprises étrangères. Ces commandes ont progressé de plus de 20% sur les 7 dernières années. □

Safall FALL

Les trophées de la JNE

DÉCERNÉES chaque année lors de cet événement, ces distinctions récompensent plusieurs jeunes et moyennes entreprises sur des critères allant de la performance à l'internationalisation, en passant par le parcours. Le trophée «Ambition africaine» est ainsi allé à la société Medasys, spécialiste des TIC et qui vient de décrocher deux importants contrats en Guinée et en Côte d'Ivoire. Le prix de la Performance globale a été décerné à Atlas kasbah, une maison d'hôtes qui promeut le tourisme durable. Le trophée «Rebondir», qui récompense le parcours d'entrepreneur, a été remis à la société Enjeux. Ingelec, le spécialiste marocain des équipements électriques, a, quant à lui, décroché le prix du Champion industriel continental. Par ailleurs, deux prix spéciaux ont été décernés à Mohamed Fikrat, directeur général de Cosumar, ainsi qu'à Larbi Ben Rezouk, directeur général de l'ANPME, partenaire de la JNE □

trie, à la tribune du CJD. Cette tranche est la première des 21 milliards de DH du FDI destinés au financement du Plan d'accélération industrielle (PAI) à l'horizon 2020. Une enveloppe de 3 milliards de dirhams sera ainsi débloquée, chaque année par ce

mique adoptée par la tutelle pour relever les acquis industriels du Royaume. Pour atteindre les objectifs fixés, le FDI est l'un des mécanismes mis en place par le ministère de l'Industrie. Il est censé faciliter l'acte d'investir, notamment auprès des

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com